

# Coopération économique & Coopératives en agriculture

J-F Sneessens

- I. De la coopération économique  
... au mouvement coopératif.
- II. L'entreprise « coopérative ».
- III. L'utilité des coopératives pour l'agriculture  
familiale.
- IV. Les coopératives et l'agriculture européenne.
- V. Conclusions.

# I. De la coopération économique ... au mouvement coopératif

NB : Terminologie (sens très général vs sens plus particulier).

Contexte ici: économie de marché ; ensemble des secteurs économiques.

1. La « coopération économique »,  
avec ses multiples institutions.
2. Le mouvement coopératif  
(entre les acteurs nombreux, petits et faibles).
3. Le rôle historiquement concédé au  
mouvement coopératif : Flux et reflux

# 1. La « coopération économique », avec ses multiples institutions.

## ❑ « Coopération économique » :

Division du travail, spécialisation, ... (->  $\Delta^+$  richesses produites).

## ❑ Double volet (de coop. écon.) :

- Production (-> *efficience* ; maximiser  $\Delta^+$  richesses produites).
- Répartition (-> *équité* ; partager l'avantage entre les coopérants).

## ❑ Multiples institutions (pour assurer cette coop) :

- 1) Pouvoirs publics (-> règles, droits, ...).
- 2) Marchés (-> coordination décisions indiv. par les prix).

Mais aussi :

## 3) Structures intermédiaires, organisations, ... :

- a) Firmes (-> SA, coop, FMN, ...).
- b) Associations (-> syndicats, OP, ...).

## 2. Le « mouvement coopératif »

(entre les acteurs « nombreux, petits et faibles »)

Le besoin de structures intermédiaires est général, mais particulièrement pour les acteurs qui sont « *nombreux, petits et faibles* » (Galbraith) :

-> « **Mouvement coopératif** ».

Initiatives visant tant à améliorer l' *efficience* que l' *équité*.

Selon la typologie proposée pour les structures intermédiaires, deux grands types d'initiatives :

a) Firmes :


→ **! entreprises coopératives !**, ...

b) Associations :

→ **syndicats, OP, groupements de producteurs, ex-produktschappen NL,...**

# 3. Le rôle historiquement concédé au mouvement coopératif :

## Flux et reflux ...

- Ancien régime (corporations, compagnonnage, ...)
- Révolution française (loi Le Chapelier, 1791) :  
! Interdiction des structures intermédiaires, des coalitions, ... 
- La lente récupération de droits au 19<sup>e</sup> s :  
FR : 1<sup>e</sup> associations ouvrières dans la clandestinité ; 1852, sociétés de secours mutuel ; 1864, ~ droit de coalition ouvrière et de grève ; 1884, loi Waldeck Rousseau abrogeant loi Le Chapelier et autorisant syndicats ouvriers, ... ; 1898 et 1901, liberté d'association ;...
- Confirmation au 20<sup>e</sup> s  
BE : AR n° 62 de 1935 et loi de 1968 permettant d'attribuer caractère réglementaire aux conventions collectives, ...
- Quel équilibre à l'avenir ? (*Concurrence <-> Coopération*)  
(Ex : agriculture , interdiction de concertation relative aux prix, ... )

## II. L'entreprise « coopérative »

1. Un instrument juridique particulier.
2. Les principes coopératifs.
3. Le soutien public (aux vraies coop).
4. Développement historique (BE).
5. Facteurs de développement.

# 1. Un instrument juridique particulier

Coopérative = société de personnes & entreprise économique.

Statut juridique : très différent selon les législations nationales, lesquelles parfois ne prévoient rien à leur sujet ; la forme coopérative n'est alors que le résultat des statuts propres à l'entreprise.

- En **BE** : la SC, société coopérative, est un type particulier de société commerciale, créé en 1873 dans le cadre du code du commerce (à côté des sociétés anonymes, etc). Elle est basée sur des personnes qui peuvent entrer et sortir; son capital est variable.
- En **FR** : coopératives basées sur le statut de la coopération fixé par la loi de 1947; parmi les coop, la **SCA**, société coopérative agricole; la Scop, Société Coopérative Ouvrière de Production (devenue en 2010 Société coopérative et participative) ; ...
- **UE** : 2003, **SCE** (Societas Cooperativa Europaea) ; peu utilisé.

## 2 . Les principes coopératifs \*

- 1. Adhésion volontaire et ouverte à tous** (porte ouverte).
- 2. Pouvoir démocratique** exercé par les membres (1 membre -1 voix).
- 3. Participation économique des membres**  
(Répartition des bénéfices au prorata des activités des membres; Rémunération limitée des parts de capital; ...).
- 4. Autonomie et indépendance**
- 5. Éducation, formation et information**
- 6. Coopération entre les coopératives**
- 7. Engagement envers la communauté.**

=> « Coopérative = association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins, économiques, sociaux et culturels communs, au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement. » ACI

\* Principes 1 à 3, cf Société de Rochdale, 1844 ; principes 4 à 7, ajouts par ACI, Alliance Coopérative Internationale (créée en 1892)



# 3 . Le soutien public (aux vraies coop)

## Distinguer les « vraies » coopératives

Toutes les coopératives ne respectent pas nécessairement les principes coopératifs (libre entrée, 1 homme-1 voix, autonomie et indépendance, ...). En FR, ces principes sont imposés dès le départ aux SCA, ... , par le statut coopératif. En BE, non; la SC est une forme de société commerciale dont l'utilisation est très souple (utilisation pour des cabinet d'avocats, ...). Pour bénéficier du soutien public, il faut être agréé par le Conseil National de la Coopération (Min Econ).

## Soutien public : surtout via **Fiscalité** !

- Essentiellement : *Le revenu tiré de la coopération est considéré comme le prolongement du revenu tiré de l'exploitation agricole* (revenu transmis sous forme d'avantages tarifaires sur les achats /ventes réalisés avec la coop).
- En supplément : d'autres avantages fiscaux existent pour les coop selon les pays.

En BE : exonération du dividende pour les associés personnes physiques; tarif réduit à l'impôt sur les sociétés ; ...

En FR : exonération des réserves pour investissements ultérieurs, ...

En NL : ...

# 4 . Développement historique \*

Ex : **BE.**

Groupes concernés : classe **ouvrière** , puis **paysanne**.

Piliers idéologiques : **socialiste** , puis **catholique** , ensuite **libéral** ou neutre.

## ■ Mouvement socialiste

[1873 (Gand): création des « Vrije Bakkers », puis du « Vooruit », boulangerie coopérative; ...]

## ■ Mouvement catholique

[1884 (Gand): création de la boulangerie « Het Volk »; ...]

> **Agriculture** : 1890: création du *Boerenbond* (OP agricole); 1892: naissance de la 1ère caisse de type Raiffeisen (DE, 1864); multiplication de coopératives d'assurances, d'achat d'engrais, de criées de vente, de laiteries, ...

## ■ Mouvement libéral ou neutre

[1882: Pharmacies Populaires; ...]

> **Agriculture** : 1919, création des UPA, ...

→ Réseau dense de coopératives (consommation, assurances, mutuelles, crédit, ...) pour chacun de 3 piliers; émulation entre eux.

# 5 . Facteurs de développement

Facteurs déterminants pour l'émergence et le développement des coop \* :

1. **Nécessité** : pression des besoins non satisfaits (+ Opportunités).
2. **Cohésion sociale** (identification collective; cf piliers idéologiques): regroupement et mobilisation plus faciles, effet général d'entraînement, soutien logistique, continuité, ...

**Nécessité** : cf crise agricole fin 19<sup>es</sup>, transition accélérée --> élevage (*laiteries*, ...) ; nécessité + opportunités !

**Cohésion sociale, ...** : cf rôle des piliers idéologiques (socialiste, religieux, ...).

NB : Influence positive des piliers idéologiques pour autant que les principes coopératifs fondamentaux restent respectés (*adhésion libre ; autonomie et indépendance; ...*). Dans le cas contraire, risque de facteur supplémentaire d'assujettissement ou de perte d'autonomie, embrigadement, emploi éventuel de coercition, ... (cf « coopératives » dans un état qui serait ± totalitaire, dit « socialiste », ou à tendance théocratique, ...).

\* Cf J. Defourny, 2012

# III . L'utilité des coopératives pour l'agriculture familiale

1. Avantages
2. Coûts
3. Circonstances et continuité

# 1. Avantages

- a) **Réponse à des carences ou lacunes externes** : \*
- (Infrastructure ; Commerce inputs/outputs ; Transformation;... Ex : >1880, transition agricole --> laiteries ; > 1945, Marne-Champagne pouilleuse; ...).
- b) **Dépassement de limites internes** (petite taille des exploitations):
- **Maîtrise d'éléments naturels** (infrastructure foncière : digues, canaux d'irrigation ou drainage, ...).
  - **Équipement lourd en capital** (matériel commun, ...).
  - **Relations avec le Marché** (inputs /outputs): \*
- Accès** : volume minimum, économie d'échelle, ancrage local, ...
- Pouvoir de marché** ( >< monopole, oligopole; Market Empowerment; --> prix « plancher »; ... )
- c) **Avantages indirects** (liés à l'organisation en coop) :
- Groupe structuré, démocratie, ... ≈ bien collectif
- ↗ capacité d'action (vulgarisation, promotion, capacité de résistance externe, possibilité de prise en compte des intérêts à long terme, ...).

\* Ex : Laiteries; des coop, créées en Réponse à une carence externe (supra, a), peuvent aujourd'hui apporter un avantage, – crucial mais très utile, dans les Relations avec le marché (supra, b).

## 2. Coûts

NB : Coûts = difficultés ou limites « supplémentaires » dues à la structure coopérative.

### a) **Coût d'organisation**

(formation/information des membres, fonctionnement démocratique, ...)

### a) **Coûts liés aux procédures de décision**

(lourdeur particulière du processus, difficulté éventuelle de certaines décisions [ex : long terme \*], ...)

### b) **Risques de pertes d'efficacité** (par rapport à privé):

(fournitures moins bonnes à sa coop [coop ≈ acheteur de dernier ressort], moindre pression à rigueur et efficacité sur les dirigeants, difficulté d'internationalisation, ...).

### c) **Exigences élevées vav dirigeants**

(exigences habituelles [dévouement, discernement, rigueur de gestion, ...] , mais aussi courage, crédibilité, ..., face à leurs pairs, les membres).

\* Le caractère démocratique des coops joue à la fois comme avantage et coût supplémentaire lorsqu'il faut convaincre les membres de prendre une décision privilégiant le LT (capitalisation, investissements, ...). Le coût devient une force lorsque les membres ont pris conscience de leurs intérêts.

# 3 . Circonstances et continuité

## ■ Circonstances : --> (Création d'une SC)

Cf Facteurs d'émergence et développement (dia II-5) :

1<sup>e</sup> facteur = Nécessité (pression des besoins non satisfaits) et opportunités.

Ce sont les circonstances qui rendent une SC ± nécessaire ou utile !  
(les services attendus sont-ils déjà rendus par le privé, avec quel type d'entreprise, ...?).

Ex : Transition agricole et laiteries, fin 19<sup>e</sup>s ; Champagne/Marne , > 1945 ;  
équipement en matériel, BE avec entreprises de travaux agricoles vs DE avec coop  
de matériel ; ...

## ■ Continuité : --> (SC existante)

L'impression de *nécessité* de la SC peut varier selon les époques !

Ex : laiteries wallonnes (naissance par besoin fin 19<sup>e</sup> s; dépérissement pdt les  
années de débouchés et de prix garantis européens; redressement juste à temps  
face à la libéralisation actuelle).

Le souci de continuité de la SC est donc capital : 1/ l'avenir est  
incertain ; 2/ la SC a en soi une valeur ! (~bien collectif dont la disparition comme  
la reconstruction ultérieure peut avoir un coût élevé).

Implications : veiller à la rentabilité future, évoluer avec les conditions  
technologiques et économiques (concentration, ...), ...

# IV . Les Coopératives et l' Agriculture européenne

1. Importance particulière en Europe  
(Europe vs autres continents)
2. Importance variable en Europe  
(selon pays et secteurs)
3. Internationalisation, concurrence,  
...



# 1. Importance particulière en Europe

## (Europe vs autres continents)

Tab. 1 : Chiffre d'affaires réalisé par les entreprises Coopératives vs Non coopératives, Top-40 de l'industrie agro-alimentaire par continent, 10<sup>9</sup> €, 2011

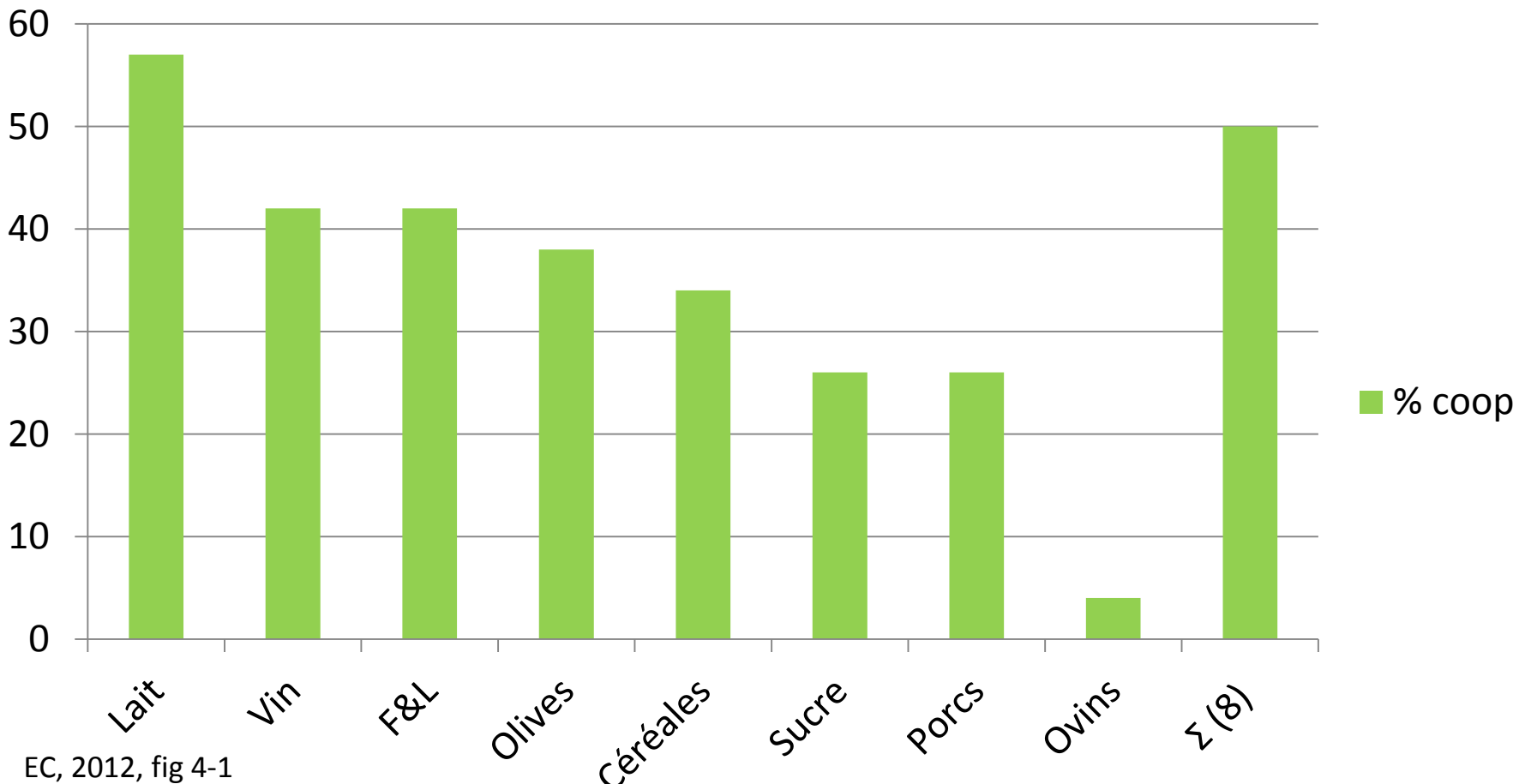
	Coopératives	Non coop	Coop / Non coop (%)
<b>Europe</b>	136	225	<b>60,4</b>
Amériq Nd	52	522	10,0
Amériq Sud	3	80	3,8
Asie	37	44	84,1

PWC, étude 2012

# 2 . Importance variable en Europe

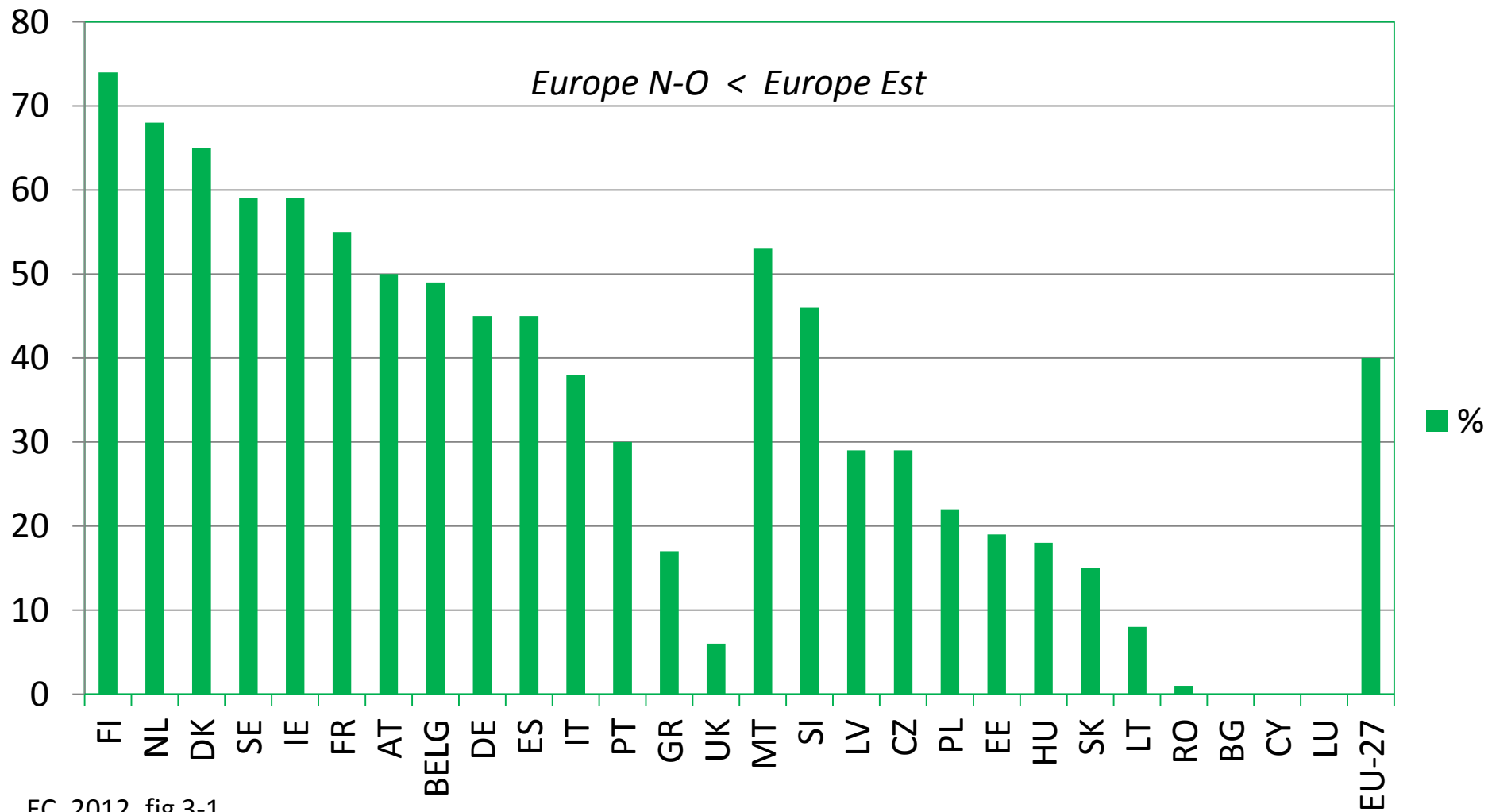
(selon secteurs et pays)

a) **Secteurs** (8 secteurs, % coop, UE, 2010 ; --> lait !).



EC, 2012, fig 4-1

**b) Pays** ( $\Sigma$  8 secteurs, % coop, UE, 2010)



EC, 2012, fig 3-1

# 3. Internationalisation, concurrence, ...

Concentration des secteurs agro-alimentaires --> Coop :

- 1) Concentration nationale;
- 2) Internationalisation (cas particulier : transnationalisation).

Internationalisation : essentiellement via rachat de firmes; presque tjrs pure internationalisation (*les agriculteurs de l'autre pays n'accèdent pas au statut de coopérateur*) ; rarement transnationalisation (ces agriculteurs peuvent devenir membres). Ce mode de croissance ne se concilie guère avec l'idéal coopératif.

Concurrence : Les avantages fiscaux nationaux en faveur des coop peuvent poser question à l'occasion (d'autant + que « internationalisation »).

# V. Conclusions

- Importance des structures intermédiaires :  
Coop (« firmes »), mais aussi OP, ... (« associations ») !!!
- Concurrence > < Coopération :  
Antagonisme, mais partiel (la concurrence individuelle est le moteur d'une institution de coopération capitale, le marché).  
Complémentarité.  
Risque de dérive actuel (priorité max à concurrence; acteurs « nombreux, petits et faibles » traités individuellement comme FMN [alors que celle-ci est déjà une structure intermédiaire]; interdiction comme « ententes » de concertations ne faisant qu'atténuer le déséquilibre de pouvoir de marché).
- Défis (pour les coop) :
  - Croissance, internationalisation , ...
  - Espace économique et politique européen (transnationalisation plutôt que pure internationalisation)

Merci

pour votre attention !

# ANNEXES

## 1. Références bibliographiques

- Defourny, J., Les sources du mouvement coopératif belge, mars 2012.
- European Commission, Support for Farmers' Cooperatives , nov 2012.
- Huybrechts, B., Les coopératives de production, 2003.
- PWC, Cartographie et grands enjeux du monde coopératif agricole à l'échelle mondiale, 2012.
- SAWB, Coopératives : un modèle tout terrien, Chap. 2 et 3, 2011.

## 2. Histoire du mouvement coopératif socialiste en Belgique

In Defourny, 2012 :

- Figure de proue: Edouard Anseele.
- Grands débats au sein de de l' *Internationale (AIT)*: Marx défend un socialisme de plus en plus centralisé et critique les coopératives.
- Mais Emile Vandervelde défend une socialisme plus décentralisé (*Le socialisme contre l'Etat*).
- Le réseau des coopératives socialistes = maillage du monde ouvrier, outil d'émancipation et soutien économique du jeune Parti Ouvrier Belge (1885).

### 3. Éléments de distinction des coopératives

In EC, 2012, p. 9 :

*Les coopératives et les organisations de producteurs ont été définies en appliquant les trois principes de base développés par Dunn (1988):*

*1. Le Principe d' Utilisateur-Propriétaire : Ceux qui possèdent et financent la coopérative sont ceux qui l'utilisent.*

*2. Le Principe d' Utilisateur-Contrôleur : Ceux qui contrôlent la coopérative sont ceux qui l'utilisent.*

*3. Le Principe d' Utilisateur-Bénéficiaire : Le seul objectif de la coopérative est de fournir et de distribuer les bénéfices à ses utilisateurs sur la base de leurs usages.*

### 4. Internationalisation des coop interne en Europe

In EC, 2012, p. 12, mais aussi pp. 80-85 :

*La plupart des coopératives préfèrent s'internationaliser par l'acquisition ou la création de filiales de droit commercial à l'étranger, mais non pas par la fusion avec d'autres coopératives ou la proposition aux agriculteurs étrangers de devenir des membres. Eviter la dilution de la propriété (droit de contrôle et de revenu) est cité comme la principale raison pour ce choix.*